



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30579>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-30579**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** EPML.

**Correspondant :** MME de-Marcellus Quitterie, Juriste rédacteur de marché public

**Adresse :** DFJM/SDJAP/SCP Musée du Louvre DFJM-SDJAP-SCP ....., 75058 Paris Cedex 01

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0140205268

**Courriel :** quitterie.de-marcellus@louvre.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** GESTION INTEGREE DU COURRIER

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de gestion intégrée du courrier pour l'Etablissement Public du Musée du Louvre (E.P.M.L.). La prestation s'articule autour de quatre missions : - Le traitement du courrier à l'arrivée ; - Le traitement du courrier au départ ; - Le traitement du courrier interne ; - La transmission de données concernant la gestion des flux de courrier. C'est un marché réservé en vertu de l'article L2113-12 du Code de la commande publique. En vertu de l'article L. 2113-12 du Code de la commande publique, ce contrat est réservé aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Critère technique : 50%
- Critère prix : 50%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 04/12/2026 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2026-017M

**Renseignements complémentaires :** I. Procédure Le marché est passé selon une procédure adaptée en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 3° du Code de la commande publique. C' est un marché réservé en vertu de l'article L2113-12 du Code de la commande publique. En vertu de l'article L. 2113-12 du Code de la commande publique, ce contrat est réservé aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales. Le marché appartient à la catégorie de services spécifiques suivante : Services postaux. 64122000-7 [Services de courrier et de messagerie interne des administrations]. II. Les candidats pourront retirer le dossier de consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'epml aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. III - Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. IV. Critère 1 : Valeur technique : 50% Critère 2 : Prix des prestations apprécié sur le montant total de la DPGF : 50% V. Remarque importante : Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation. VI. Précisions sur les délais d'exécution des prestations : Les délais d'exécution contractuels figurent au CCP et dans l'offre technique du titulaire. VII - Forme du marché : Le présent marché est composé : Le marché prend la forme d'un marché forfaitaire rémunéré en application d'un prix global et forfaitaire. VIII. Durée du marché : Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter du 9 septembre 2026. Le marché peut être reconduit trois (3) fois tacitement pour une nouvelle période de 12 mois, sans que la durée totale d'exécution du marché ne puisse dépasser 48 mois. IX. Visite : La visite du site est obligatoire. Les candidats se rapprocheront au plus tard quatre (4) jours calendaires avant la visite, de la sous-direction de la logistique, pour s'inscrire à la visite, par mail à : [secretariat-logistique@louvre.fr](mailto:secretariat-logistique@louvre.fr). (Mettre en copie : [alain.brillet@louvre.fr](mailto:alain.brillet@louvre.fr) ; [quitterie.de-marcellus@louvre.fr](mailto:quitterie.de-marcellus@louvre.fr)) Les dates et heures de visite sont fixées par la sous-direction de la logistique. Elles seront transmises par mail après réception de la demande de visite. (l'article 8 du RC). X. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [Greffe.taparis@juradm.fr](mailto:Greffe.taparis@juradm.fr), adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [Greffe.taparis@juradm.fr](mailto:Greffe.taparis@juradm.fr), adresse internet <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24/03/2026

